

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Operation-Nucleaire-danger-permanent>

Réseau Sortir du nucléaire > À vous
d'agir > Boîte à outils militante > **Opération "Nucléaire, danger permanent"**

29 septembre 2015

Opération "Nucléaire, danger permanent"

Afin de sensibiliser le grand public au risque nucléaire, vous pouvez organiser des campagnes d'affichage massif du poster "Nucléaire : danger permanent".

Voici la marche à suivre :



- [Commandez gratuitement des cartes de France du nucléaire](#)
- [Vous pouvez également la télécharger et l'imprimer, ainsi que d'autres visuels](#)

Quelques conseils :

Renouvelez l'opération chaque semaine car en ville les affiches sont rapidement recouvertes par d'autres affiches concernant des événements culturels, politiques...

Respecter les autres affiches : n'encollez pas par dessus si l'événement n'a pas encore eu lieu (sauf dans certains cas d'annonces « nauséabondes » !!). Par contre s'il y a plusieurs affiches du même événement, encoller sur quelques-unes mais pas sur toutes (chacun doit pouvoir trouver sa place).

Répartissez-vous le travail par équipe.

Le petit matin - entre 4h et 6h - est le meilleur moment faire une tournée d'affichage, les autres colleurs étant déjà passés, vous courez moins le risque de voir vos affiches recouvertes par d'autres

Si vous collez sur des murs ou panneaux où l'affichage est interdit, vous pouvez vous retrouver au poste avec une amende à payer... soyez attentif.

Tout collage sur du matériel public (postes EDF, cabines téléphoniques, panneaux de signalisations et panneaux routiers, arrêts de bus... est une infraction et une condamnation à 500 euros d'amende par affiche peut être prononcée).

Le Réseau "Sortir du nucléaire" dégage toute responsabilité en cas de collage sur les endroits non autorisés mentionnés ci-dessus.

Vous pouvez également glisser ces affiches dans les panneaux des bureaux de presse (sans les coller) et dans les panneaux de publicité lumineuse si vous disposez des clefs adéquates.